

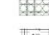
Planche 4 : Zonage Nord



COMMUNAUTÉ DE VILLES
COMMUNE D'ÉVÉNOS

RENDRE UN PLAN D'OCUPATION DES SOLS

Echelle : 1 / 5 000

	Zonage
	Espaces boisés classés à créer ou à conserver
	Emplacements réservés
	Bâtiments existants à intérêt architectural ou patrimonial au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'urbanisme